



La Marche pour la citoyenneté culturelle 2024/2025

Handicap – Grand âge - Précarité

Présentation

L'isolement social et culturel de plusieurs millions de personnes vulnérables n'est pas une fatalité !

Lancée en décembre 2023, La Marche pour la citoyenneté culturelle est une mobilisation nationale pour lutter contre les atteintes à la citoyenneté culturelle dont souffrent nombre de personnes vulnérables vivant en isolement pour diverses raisons : personnes âgées en manque d'autonomie en Ehpad et domicile privé, enfants et adultes handicapés, personnes en grande précarité dont les sans abris et des personnes en détention.

[La citoyenneté culturelle définit un idéal de vie en commun, où aucune personne n'est déchue de ses droits culturels dont l'accès en toute égalité au service public de la culture - Bibliothèques, centres d'animation, cinémas, conservatoires, festivals, internet, ludothèques, maisons de la culture, MJC, médiathèques, musées, opéras, scènes de musiques actuelles, théâtres, etc.- et où les diversités des personnes et des cultures sont respectées.]

En France, la citoyenneté culturelle repose sur des principes à forte portée juridique, inscrits dans le bloc de constitutionnalité notamment : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte (...) à la culture. » ainsi que « L'égalité d'accès au service public, la garantie de sa continuité et de son adaptabilité. » Elle est portée aussi par des traités internationaux ratifiés par la France rappelant des droits culturels et consacrée par des textes réglementaires posant des exigences d'accessibilité du cadre bâti et des activités. Le libre exercice de la citoyenneté culturelle implique la possibilité de participer sans discrimination à la vie culturelle dans tous ses aspects et également à l'élaboration des politiques impactant son effectivité.

La Marche pour la citoyenneté culturelle 2024/2025 souhaite susciter des prises de conscience des atteintes à la citoyenneté culturelle des personnes vulnérables, de tous âges, et fait appel à l'intelligence collective pour :

Travailler sur la définition des modalités organisationnelles pour l'égalité d'accès au service public de la culture, la garantie de sa continuité et de son adaptabilité,
Créer un environnement capacitant permettant la participation à la vie culturelle, sans discrimination, accéder à l'éducation artistique, à la diversité des pratiques culturelles de loisirs, amateurs et professionnelles, et ainsi pouvoir contribuer à l'enrichissement de la culture dans toutes ses dimensions.

La Marche pour la citoyenneté culturelle 2024/2025 est dotée d'une coordination nationale, d'une équipe d'animation, et de comités territoriaux aux niveaux régional, départemental, communal, etc.

La Marche pour la citoyenneté culturelle 2024/2025 est un projet initié par [CEMAFORRE](#) Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle, porté par le [Collectif national droits culturels et vivre ensemble Agapé](#).

Internet : lamarche.culturecitoyennete.com